

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Drugs, Vaccines and Biologics Division/Div.des produits pharmaceutiques,biologiques et de vaccins
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6B3, Place du Portage III
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT

Title - Sujet Canada's Influenza Vaccine Supply	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60PH-120001/B	Date 2014-09-25
Client Reference No. - N° de référence du client E60PH-00012	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$PH-896-65777
File No. - N° de dossier ph896.E60PH-120001	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-10-10	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Baird, Christa	Buyer Id - Id de l'acheteur ph896
Telephone No. - N° de téléphone (403) 991-5231 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: SEE HEREIN	

Comments - Commentaires

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Issuing Office - Bureau de distribution
Drugs, Vaccines and Biologics Division/Div.des produits pharmaceutiques,biologiques et de vaccins
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6B3, Place du Portage III
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60PH-120001/B

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

ph896E60PH-120001

Buyer ID - Id de l'acheteur

ph896

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60PH-00012

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT

Stratégie canadienne d'approvisionnement du vaccin contre la grippe

**TOUTE DEMANDE RELATIVE AU CONTENU DE CE DOCUMENT DEVRAIT ÊTRE ADRESSÉE À
L'AUTORITÉ CONTRACTANTE:**

**Direction des produits commerciaux et de consommation
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)
Place du Portage, Phase III, 6B3,
11, rue Laurier
Gatineau (Québec) K1A 0S5**

**À l'attention de: Christa Baird
Téléphone: 403-991-5231
Courriel: christa.baird@tpsgc-pwgsc.gc.ca**

TABLES DES MATIÈRES

1. Contexte et objet de cette demande de renseignements (DDR)
2. Nature de la demande de renseignements
3. Nature et format des réponses attendues
4. Coûts associés aux réponses
5. Traitement des réponses
6. Concertation avec l'industrie
7. Contenu de cette DDR
8. Questions à l'intention de l'industrie
9. Présentation matérielle des réponses
10. Demandes de renseignements
11. Soumission des réponses

Liste des annexes:

Annexe A – Stratégie d'approvisionnement et questions à l'intention de l'industrie des vaccins

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT

Stratégie canadienne d'approvisionnement du vaccin contre la grippe

1. Contexte et objet de cette demande de renseignements (DDR)

Les besoins du Canada en matière d'approvisionnement financé par des fonds publics en vaccins contre la grippe annuelle sont actuellement comblés par quatre (4) contrats octroyés en 2011 et 2012. Deux (2) de ces contrats, qui apportent à eux 4,8 millions de doses du vaccin trivalent inactivé contre la grippe saisonnière chaque année et comportent une clause permettant l'accès à un approvisionnement secondaire en vaccins antipandémiques, expireront le 31 mars 2015. Le troisième contrat, qui prévoit l'approvisionnement en vaccin antigrippal vivant atténué, expirera le 31 mars 2015. Le quatrième contrat, qui prévoit l'approvisionnement d'un minimum de cinq millions de doses du vaccin trivalent inactivé par an et l'approvisionnement principal en vaccins antipandémiques lorsque le besoin s'en fait sentir, n'expirera pas avant le 31 mars 2021.

Afin de faciliter le processus de décision sur la stratégie d'approvisionnement et de garantir un accès ininterrompu à un approvisionnement sûr en vaccin antigrippal annuel, le gouvernement du Canada, en collaboration avec les gouvernements des provinces et des territoires, cherchent à obtenir les commentaires de l'industrie sur la stratégie d'approvisionnement du Canada. L'élaboration de la stratégie d'approvisionnement du Canada repose en partie sur les consultations faites auprès de l'industrie des vaccins en 2012 et en 2013. Il est demandé aux fournisseurs de faire connaître leurs commentaires sur la stratégie d'approvisionnement ainsi que de répondre aux questions qui se trouvent à l'annexe A.

2. Nature de la demande de renseignements

Cette demande n'est pas un appel d'offres. Cette DDR ne donnera pas lieu à l'attribution d'un contrat. Par conséquent, les fournisseurs éventuels de tous biens ou services décrits dans cette DDR ne devraient pas réserver des stocks ou des installations, ni affecter des ressources en fonction des renseignements présentés dans cette DDR. Cette DDR ne donnera pas lieu non plus à l'établissement d'une liste de fournisseurs. Par conséquent, le fait qu'un fournisseur éventuel réponde ou non à cette DDR ne l'empêchera pas de participer à tout processus d'acquisition ultérieur. En outre, la présente DDR n'entraînera pas nécessairement l'achat de l'un ou de l'autre des biens et des services qui y sont décrits. Cette DDR vise seulement à obtenir les observations de l'industrie sur les points qui y sont abordés.

3. Nature et format des réponses attendues

Les répondants sont invités à présenter leurs commentaires, préoccupations, et, le cas échéant, des recommandations pertinentes sur la façon de répondre aux besoins et aux objectifs définis dans cette DDR. Ils sont également invités à commenter le contenu, la forme et/ou le plan de tous documents préliminaires joints à cette DDR. Les répondants sont priés d'explicitement les hypothèses qu'ils avancent dans leur réponse.

4. Coûts associés aux réponses

Le Canada ne remboursera pas les dépenses engagées pour répondre à cette DDR.

5. Traitement des réponses

Utilisation des réponses:

Les réponses ne seront pas soumises à une évaluation officielle. Ces réponses, ou leur résumé, seront toutefois communiquées aux provinces, aux territoires et aux ministères fédéraux à des fins

de planification individuelle ou conjointe, en vue de l'élaboration ou de la modification de stratégies d'approvisionnement ou de tous documents préliminaires joints à la présente DDR. Le Canada examinera toutes les réponses reçues à la date de clôture de la DDR et peut, à sa discrétion, examiner les réponses reçues après la date de clôture de cette DDR.

Équipe d'examen:

Une équipe d'examen composée de représentants du client (selon le cas) et de fonctionnaires de TPSGC examinera les réponses reçues. Ce dernier se réserve le droit d'engager des consultants indépendants ou de recourir aux services des ressources du gouvernement qu'il juge nécessaire pour examiner toute réponse. Toutes les réponses ne seront pas nécessairement soumises à l'examen de tous les membres de l'équipe d'examen.

Confidentialité:

Les répondants devraient indiquer les parties de leur réponse qu'ils jugent de nature exclusive ou confidentielle. Le Canada traitera les réponses selon les dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*.

6. Concertation avec l'industrie:

(a) Le Canada tiendra des téléconférences avec les répondants qui indiquent dans leurs réponses qu'ils souhaitent participer à une réunion complémentaire. À l'heure actuelle, le Canada prévoit tenir de telles téléconférences du 21 au 23 octobre 2014.

(b) Cette consultation avec l'industrie vise à donner aux fabricants des vaccins antigrippaux, qui sont intéressés, l'occasion de discuter de la stratégie d'approvisionnement du Canada avec les membres du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial (FPT) sur l'approvisionnement en vaccins (GTAV), ainsi qu'avec d'autres représentants FPT selon le cas (comme les membres du Comité canadien d'immunisation) et, peut-être, les membres du Groupe de travail sur la grippe du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI).

(c) Afin de permettre à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada d'établir les horaires de ces téléconférences, les participants sont invités à communiquer avec l'autorité contractante au plus tard le 10 octobre 2014 (voir le point 11) et de fournir une liste des personnes de leur organisation qui aimeraient participer à la téléconférence.

(d) Les participants auront une séance de 1 heure pour leur téléconférence.

(e) Les fournisseurs devront fournir un exemplaire électronique de leur réponse à l'autorité contractante d'ici le 10 octobre 2014.

7. Contenu de cette DDR

(a) Ce document demeure un travail en cours et les répondants ne devraient pas supposer que des nouvelles dispositions ou exigences ne seront pas ajoutées à toute demande de soumissions qui, au bout du compte, pourrait être diffusée par le Canada. Pas plus que les répondants devraient supposer qu'aucune des dispositions ou aucun des besoins ne sera supprimé ou révisé. Des observations concernant ce document préliminaire seraient appréciées.

(b) Cette DDR contient des questions précises à l'intention de l'industrie.

8. Questions à l'intention de l'industrie

Se référer à l'Annexe « A ».

9. Présentation matérielle des réponses

(a) **Page couverture:** Si la réponse est donnée en plusieurs volumes, les répondants sont priés d'indiquer sur la page de couverture de chaque volume le titre de la réponse, le numéro de la demande, le numéro du volume et sa raison sociale complète.

(b) **Page titre :** La première page de chaque volume de la réponse, succédant la page de couverture, devrait être la page titre qui devrait contenir :

- i. le titre de la réponse du répondant et le numéro du volume;
- ii. le nom et l'adresse du répondant;
- iii. le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne-ressource du
- iv. la date;
- v. le numéro de la DDR.

(c) **Nombre de copies:** Le Canada demande aux répondants de soumettre 2 copies de leurs réponses.

10. Demandes de renseignements

Comme il ne s'agit pas d'un appel d'offres, le Canada ne répondra pas nécessairement aux demandes de renseignements écrites des fournisseurs ou ne distribuera pas nécessairement les réponses à tous les fournisseurs éventuels. Toutefois, les répondants qui ont des questions relatives

à la DDR peuvent s'adresser à la personne suivante :

Autorité contractante : Christa Baird
Courriel : Christa.Baird@pwgsc-tpsgc.gc.ca
Téléphone: (403) 991-5231

11. Soumission des réponses

(a) **Concertation avec l'industrie:** Les fournisseurs qui souhaitent assister à la concertation avec l'industrie doivent en aviser l'autorité contractante au plus tard le 10 octobre 2014 à 16 h (HNE). Ils devront fournir un exemplaire électronique de la présentation à l'autorité contractante au plus tard le 10 octobre 2014.

(b) **Heure et lieu de présentation des réponses :** Les fournisseurs qui ne souhaitent pas assister à la concertation avec l'industrie, mais qui souhaitent donner une réponse écrite doivent fournir une copie électronique de leur réponse pour 14 h, HNE, le 10 octobre 2014.

(c) **Responsabilité en ce qui a trait à la réception des réponses dans les délais prescrits:** Il incombe à chaque répondant de s'assurer que sa réponse est livrée à la bonne adresse et qu'elle est reçue dans les délais prescrits.

(d) **Identification des réponses:** Chaque répondant devrait s'assurer que son nom et son adresse, ainsi que le numéro de la DDR et la date de clôture figurent lisiblement sur l'enveloppe.

ANNEXE A

Partie 1 – Stratégie d'approvisionnement

Au nom du Canada, des provinces et des territoires, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) compte lancer des appels et établir un contrat, ou des contrats, qui visent la fourniture d'une diversité de formats et, peut-être, de formulations du vaccin antigrippal annuel à partir de l'exercice débutant le 1^{er} avril 2015.

Stratégie préliminaire du Canada contre la grippe annuelle

(1) Population générale :

- Diffuser un appel d'offres concurrentielles concernant un vaccin inactivé contre la grippe annuelle pour la population générale, de 6 mois et plus. On n'a pas encore déterminé si cet appel d'offres portera sur un vaccin trivalent (VTI), quadrivalent (VQI) ou une combinaison de VTI et de VQI.
- Attribuer jusqu'à deux contrats pour une durée d'un an et inclus deux périodes additionnelles de prolongation d'un an.
- Compte tenu des discussions et des réunions continues avec la province, le territoire ou le ministère fédéral de chaque client, qui ont trait aux formulations disponibles (VTI et QI), il est prévu que les contrats seront attribués pas plus tard que le 1^{er} mai 2015 et les fournisseurs seront avisés des quantités annuelles de contrats pour la première année du contrat d'ici le 31 mai 2015.

(2) Vaccin quadrivalent à virus inactivé vivant atténué :

- Négocier et envisager l'attribution d'un contrat d'une source unique pour un vaccin contre la grippe annuelle qui est le vaccin quadrivalent à virus vivant atténué d'AstraZeneca Canada Inc (vaccin Flumist). Ce vaccin sera principalement administré à des personnes de 2 à 17 ans. On estime que ce produit ne représente pas plus de 5 % de la demande canadienne en vaccin contre la grippe annuelle.
- Durée : Contrat d'un an pouvant et inclus deux périodes additionnelles de prolongation d'un an.

(3) Vaccin ciblé pour les 65 ans et plus :

- Négocier et envisager l'attribution d'un contrat à source unique pour le vaccin contre la grippe annuelle, qui est le vaccin antigrippal trivalent contenant un adjuvant de Novartis (vaccin Fluad). Ce vaccin sera utilisé chez les personnes de 65 ans et plus. On estime que ce produit ne représente pas plus de 5 % de la demande totale du Canada en vaccin antigrippal annuel.
- Durée : Contrat d'un an et inclus deux périodes additionnelles de prolongation d'un an.

Partie 2 - Questions à l'intention de l'industrie des vaccins

1. Pour que les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux considèrent le vaccin contre la grippe annuelle (VQI), les fournisseurs de ce vaccin sont priés de fournir un prix estimatif pour le VQI, qui peut servir à des fins budgétaires. En l'absence de ces renseignements, il est possible que le VQI ne soit pas pris en considération. Puisque le présent document n'est pas une demande de soumission et qu'aucun contrat ne sera attribué par suite de cette demande de renseignements, le prix fourni ne sera pas considéré comme étant garanti aux termes d'exigences ultérieures.

(a) Flacon multidose de VQI

Sans thimérosal : Oui _____ Non _____

Prix estimatif par dose :

0-1 M de doses = \$ _____

1 000 001 - 2 M de doses = \$ _____

Plus de 2 M doses = \$ _____

(b) Seringue préremplie de VQI

Sans thimérosal : Oui _____ Non _____

Prix estimatif par dose :

0-1 M doses = \$ _____

1 000 001 – 2 M de doses = \$ _____

Plus de 2 M de doses = \$ _____

(c) Format VQA IV : _____

Sans thimérosal : Oui _____ Non _____

Prix estimatif par dose :

0-1 M de doses = \$ _____

1 000 001 – 2 M de doses = \$ _____

Plus de 2 M de doses = \$ _____

2. Afin de considérer toutes les formulations disponibles, il est possible que le contrat, ou les contrats, ne soit attribué qu'entre avril et mai 2015. Étant donné que les quantités finales ne sont habituellement fournies qu'à la fin de mai chaque année pour la prochaine saison, veuillez indiquer si le moment de l'attribution du contrat, ou des contrats, et de la notification des quantités, pourraient avoir une incidence sur les livraisons d'automne.

3. Si la demande en VTI se maintient au cours des trois prochaines années, seriez-vous intéressé à déposer une soumission pour cette période?

(a) Si la réponse est « oui », est-ce cela dépendrait de la quantité? Quelle quantité?

(b) Si la réponse est « oui », quel est le prix estimatif? Puisqu'il ne s'agit pas d'une invitation à soumissionner et qu'aucun contrat ne sera attribué par suite de la présente demande de renseignements, le prix fourni ne sera pas considéré comme étant garanti aux termes d'exigences ultérieures.

(i) Fiole multidose de VTI

Prix estimatif par dose :

0-1 M doses = \$ _____

1, 000,001 – 2 M doses = \$ _____

Plus de 2 M de doses = \$ _____

(ii) Seringue pré-remplie de VTI

Prix estimatif par dose :

0-1 M de doses = \$ _____

1, 000, 001 – 2 M doses = \$ _____

Plus de 2 M de doses = \$ _____

(iii) Format du VTI avec adjuvant : _____

Prix estimatif par dose :

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60PH-120001/B

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

ph896E60PH-120001

Buyer ID - Id de l'acheteur

ph896

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60PH-00012

0-1 M de doses = \$ _____

1, 000, 001 – 2 M doses = \$ _____

Plus de 2 M de doses = \$ _____

(iv) Format du VTI à dose élevé : _____

Prix estimatif par dose :

0-1 M doses = \$ _____

1, 000, 001 – 2 M doses = \$ _____

Plus de 2 M de doses = \$ _____